

# **T005 – En France, trois cavaliers sur quatre ne sont pas licenciés de la FFE**

**Relativiser ou bien mettre en perspective pour comparer, est toujours une bonne solution pour comprendre le contexte.**

Généralement quand on parle du nombre de cavaliers, de qui ils sont, combien ils sont, ce sont toutes des analyses qui reposent sur les statistiques de la Fédération Française d'Équitation. Ce sont les seules qui soient annuelles et tangibles, puisqu'elle compte précisément toutes les licences de l'année.

Voir [FFE – Chiffres clés](#) et [FFE-chiffres-clés, les catégories de licences](#) et [Où trouver des chiffres clés ?](#)

**Il n'y à aucune obligation pour un cavalier de s'affilier à la FFE.**

Si le cavalier est un pratiquant de l'Équitation, mais qu'il ne souhaite pas participer à des épreuves organisées sous l'égide de la fédération, pourquoi devrait -il prendre une licence de la FFE ? Et cela qu'il soit propriétaire équin ou non, qu'il soit un cavalier solitaire ou non, qu'il pratique dans un club ou non.

**Les cavaliers non licenciés sont trois fois plus nombreux que les cavaliers licenciés.**

C'est ce que révélait indirectement l'enquête Sofres de 2007(\*) intitulée « *Les pratiques équestres, principaux résultats* ».

Les données de l'enquête sont visibles en ligne et en open source sur [www.tns-sofres.com](http://www.tns-sofres.com).

*(\*) Cette enquête avait été sollicité par la FIVAL- Fédération Interprofessionnelle du Cheval de Sports de Loisirs et de Travail (Cette institution créée en 2011 a disparu du paysage de la filière cheval, seuls restent des accords interprofessionnels).*

L'étude Sofres estimait que plus de 14 Millions de personnes se disaient *désireuses* de pratiquer l'équitation. C'est à dire que bien que beaucoup de ces personnes ne pratiquaient plus, ou bien n'avaient encore jamais pratiqué l'équitation, elles disaient *rêver de le faire*.

Même si il semble assez facile d'obtenir massivement, des réponses positives à des enquêtes concernant *les rêves...* il n'y à pas de fumée sans feu.

## **C'est un sacré potentiel en perspective !**

Bien que les données ont certainement évoluées depuis cette date, il n'y à pas de raisons qu'elles aient massivement changées en faveur d'autres activités. Dans tous les cas les chiffres qui suivent montrent, qu'il y avait à cette date un grand « réservoir » parmi les équitants, c'est à dire ceux qui connaissent déjà les pratiques à cheval.

En effet, parmi ces personnes 7.5 Millions (51 %) étaient qualifiés « *d'abandonniste* » par l'enquête c'est à dire qui n'avait pas pratiqué l'équitation depuis plus d'un an et 4.6 Millions n'avaient encore jamais pratiqués.

L'enquête estimait aussi qu'il y avait parmi elles **2,2 Millions de personnes « pratiquant » l'équitation plus ou moins régulièrement**, c'est-à-dire de 1 à plusieurs fois par mois.

Or en 2007 la fédération nationale d'équitation comptait (seulement) 553 560 cavaliers licenciés.

C'est pourquoi si ont met les données de l'enquête en

perspective, avec les statistiques de l'année, cela nous donne un chiffre étonnant.

En effet les 553 560 cavaliers 2007 représentent 1/4 seulement de ces cavaliers « *pratiquant* » *plus ou moins régulièrement* (2.2 millions). C'est donc **une estimation de 3 cavaliers sur 4 qui n'adhèrent pas à la FFE.**

C'est ce constat qui a éveillé ma curiosité et qui m'a servi de déclencheur pour lancer mon projet d'écriture « Le Mémento du Tourisme Équestre ».

Si vous aussi vous êtes intéressé par le sujet, je vous invite à faire une pré-commande de cet ouvrage ici :

Votre nom ou bien votre pseudo (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Votre message

Envoyer